

Département du Doubs
Arrondissement de MONTBELIARD
Canton de VALENTIGNEY

Commune de VALENTIGNEY 25700
EXTRAIT n° 2023-87
du Registre des Délibérations du Conseil Municipal
Séance du 13 septembre 2023

L'An Deux Mille Vingt-trois, le 13 septembre 2023, le Conseil Municipal de la Commune de VALENTIGNEY s'est réuni, en mairie, salle du conseil à Valentigney, à dix-neuf heures trente, après convocation légale, sous la présidence de Monsieur Philippe GAUTIER, Maire.

| | |
|--|---|
| Nbre de Conseillers Municipaux en exercice : 33 | Présents : MM. Mmes. Philippe GAUTIER. Denis NEDEZ. Lise VURPILLOT. Arnaud PAVILLARD. Maud PELISSIER. Arnaud JACQUOT. Séverine DIRAND. Martine MICHAUD. Gerard PATEREK. Elisabeth COQU. Bernard COQU. Armando LOPES. Nourreddine DRAYAF. Stéphanie GAUTIER. Claudia FERNANDES. Anne-Lise GARCIA. Thierry MAILLOT. Marie HUGONIOT.. Dominique DANGEL. Pierre MOSSINA. Stéphanie BOURQUIN. Jean-François HEIL. Omar RABEI. |
| Nbre de membres présents : 23 | |
| Nbre de suffrages exprimés : 30 | Excusés : Jean-Claude HERARD. Georgette CUENOT Roland GAMBERI. Catherine PARROT. Claude-Françoise SAUMIER. Jean-Louis RENGGLI. Saniye AKDEMIR Absents : Claude STIQUEL. Valère NEDEY. Nadine MERCIER. Pouvoirs : Jean-Claude HERARD pouvoir à M. Philippe GAUTIER Georgette CUENOT pouvoir à M. Denis NEDEZ Roland GAMBERI. pouvoir à M. Armando LOPES Catherine PARROT pouvoir à Mme Elisabeth COQU Claude-Françoise SAUMIER pouvoir à M. Pierre MOSSINA Jean-Louis RENGGLI pouvoir à M. Omar RABEI Saniye AKDEMIR pouvoir à Mme Stéphanie BOURQUIN |

DATE D'ENVOI DE LA CONVOCATION : le 07 septembre 2023

Secrétariat de séance : il a été procédé, conformément à l'article L. 2121.15 du Code Général des Collectivités Territoriales, à l'élection d'un secrétaire pris dans le Conseil, Madame Dominique DANGEL ayant obtenu l'unanimité des suffrages, a été élu pour remplir ces fonctions qu'elle a acceptées.

Le Procès-Verbal de la séance du 28 juin 2023 est adopté à **LA MAJORITE** des voix présentes et représentées (29 voix Pour, 1 abstention M. MOSSINA).

**FETE DE LA SCIENCE 2023 - CONVENTION DE PARTENARIAT AVEC
L'ASSOCIATION ACTIVA SCIENCES**

Accusé de réception en préfecture
025-212505804-20230922-2023-87-DE
Date de télétransmission : 22/09/2023
Date de réception préfecture : 22/09/2023

.../...

*Extrait du registre des délibérations n°2023-87***FETE DE LA SCIENCE 2023 - CONVENTION DE PARTENARIAT AVEC L'ASSOCIATION ACTIVA SCIENCES**

Monsieur le Maire rappelle que la Ville s'est inscrite, depuis quelques années déjà, dans l'action nationale de la Fête de la Science traditionnellement organisée début octobre. Cette année encore de nombreuses animations sont programmées avec divers partenaires comme le Pavillon des Sciences de Montbéliard et Activa Sciences.

C'est ainsi que du 09 au 13 octobre 2023 à la salle Jules CARREZ, Activa Science viendra faire partager sa passion par la réalisation d'ateliers pratique, la présentation de photographies, de maquettes et de matériel de sensibilisation à destination du scolaire et des enfants du Centre de Loisirs.

L'exposé du Maire entendu, le Conseil Municipal, après en avoir valablement délibéré, **A L'UNANIMITE** des voix présentes et représentées, **AUTORISE** Monsieur Le Maire à :

- **SIGNER** la convention de partenariat présentée,
- **VERSER** la somme de 700 euros à l'association susnommée.
- **DIT** que la présente délibération sera :
 - **Transmise** à Madame la Sous-Préfète de Montbéliard,
 - **Notifiée** à Monsieur le comptable public du Service de Gestion Comptable de Montbéliard,
 - **Publiée et affichée** conformément aux textes en vigueur.

Tout recours contre la présente délibération doit être formulé auprès du Tribunal Administratif compétent dans les deux mois, à partir de sa publicité et/ou sa notification et de sa transmission au représentant de l'Etat dans le Département.

Ainsi fait et délibéré, les jour, mois et an que dessus.

Certifié exécutoire,

Le Maire,



Philippe GAUTIER